

## **Elections communales du 7 mai 2000**

### **Analyse des résultats**

#### **1. Participation**

Le taux de participation était de 55.8%, soit environ 3% de moins que lors des élections communales de 1996. Sur 904 électeurs, 504 se sont rendus aux urnes. Le nombre de bulletins valables était de 498 (-43 par rapport à 1996).

#### **2. Situation générale**

Le nombre de sièges à repourvoir était de 25, soit 2 de moins que lors de la précédente législature, en raison de variations démographiques.

Trois partis étaient en lice, une situation inchangée depuis 1984, à savoir :

Liste 1	:	Parti libéral-ppn
Liste 2	:	Parti socialiste et libre
Liste 3	:	Parti radical démocratique

Parmi les 498 bulletins, on a dénombré :

215 (-36) bulletins libéraux-ppn dont 56 (+8) bulletins compacts, soit 43.2% des bulletins

132 (+2) bulletins socialistes et libres dont 60 (+15) bulletins compacts soit 26.5%

97 (-6) bulletins radicaux dont 34 (+5) bulletins compacts soit 19.4%

54 (-3) bulletins manuscrits soit 25.1%

On peut donc constater que :

- Les libéraux-ppn ont subi la quasi totalité des effets de la diminution de la participation
- Le nombre de bulletins compacts a augmenté dans tous les partis. Les électeurs socialistes restent les plus disciplinés avec 46% de listes compactes. Suivent les radicaux avec 35% de listes compactes et les libéraux-ppn avec 26%
- La proportion du nombre de listes manuscrites est restée stable

#### **3. Répartition des suffrages**

Les listes ont obtenu les suffrages suivants :

PL-PPN 5860 suffrages, soit 49.7% de la totalité des suffrages (52.5% en 1996)

PS+L 3305 suffrages, soit 28.0% (26.1%)

PRD 2625 suffrages, soit 22.3% (21.5%)

La liste libérale-ppn perd donc près de 3%, au profit, essentiellement, des socialistes et, dans une moindre mesure, des radicaux.

La situation est donc similaire à 1992. On note une grande stabilité dans l'électorat depuis 1988.

Les partis obtiennent les sièges suivants :

PL-PPN	13 sièges (-1)
PS+L	7 sièges (-)
PRD	5 sièges (-1)

En raison du fait que les libéraux-ppn n'obtiennent pas la majorité absolue des sièges, l'attribution du 13e siège s'est faite à la faveur des arrondis. Il est à noter que si le Conseil général comportait 17, 31 ou 35 sièges, le parti libéral-ppn n'aurait plus la majorité absolue des élus. De plus, si les socialistes s'étaient apparentés aux radicaux, la répartition aurait été : PLPPN: 12 sièges, PS : 7 sièges, PRD : 6 sièges. Autrement dit, un tel apparentement aurait fait perdre un siège au PL-PPN en faveur des radicaux. En revanche, tout autre apparentement, en particulier PL-PPN avec PRD, n'aurait pas changé le résultat final.

Finalement, pour changer la répartition des sièges, il aurait fallu :

Liste	Changement (Bulletins compacts)	Gain / perte (Sièges)	Liste affectée
PL-PPN	-6	-1	PRD : +1 siège
PL-PPN	+30	+1	PS : -1 siège
PS+L	-10	-1	PRD : +1 siège
PS+L	+13	+1	PPN : -1 siège
PRD	-22	-1	PPN : +1 siège
PRD	+7	+1	PPN : -1 siège

Une analyse plus fine permet de constater que si les socialistes méritent pleinement leurs 7 sièges, les radicaux sont un peu "sous-payés" alors que les libéraux-ppn sont largement récompensés par l'attribution des sièges.

#### 4. Transferts de suffrages

Les modifications apportées aux listes ont permis les transferts suivants:

De	Vers		
	PL-PPN	PS+L	PRD
PL-PPN	5005	198	172
PS+L	300	2924	76
PRD	182	42	2201
Manuscrits	373	141	176
Total	5860	3305	2625

Les 215 bulletins libéraux-ppn correspondent à 5375 suffrages. On constate que 370 suffrages ont été distribués aux autres listes, soit une proportion de 6.9% de

suffrages perdus. Les socialistes ont distribué 376 suffrages aux autres listes, soit une proportion de 11.4%. Finalement, les radicaux ont distribué 224 suffrages, soit 9.3%.

Malgré une proportion de bulletins modifiés plus faible à gauche, les socialistes semblent les plus généreux et distribuent plus facilement leurs suffrages aux autres listes. Les libéraux-ppn, s'il semblent modifier facilement leurs listes, sont en revanche plus hésitants à attribuer leurs suffrages aux candidats d'autres listes. On est en mesure de penser que les modifications sur des bulletins libéraux-ppn se limitent essentiellement à tracer des candidats, sans panachage. La discipline de vote libérale-ppn est peut-être encore plus profitable que la discipline socialiste...

En ce qui concerne les suffrages distribués par les listes manuscrites, ces derniers bénéficient au parti libéral-ppn, à raison de 54.0%, puis au parti radical, à raison de 25.5% et finalement au parti socialiste, à raison de 20.4%. On peut en conclure d'une part qu'une liste de grande taille permet plus de suffrages aux électeurs qui déposent des listes manuscrites. De plus, il semble que ces derniers soient plutôt de sensibilité de droite.

## 5. Répartition des résultats personnels

En premier lieu, on constate les rapports suivants entre le nombre de suffrages recueillis par le premier et le dernier élu de chaque liste :

### PL-PPN

Walter Schmid	:	286 voix
Roland Finger	:	158 voix
Rapport	:	1.81

### PS+L

Monika Maire	:	226 voix
Françoise Cartier	:	115 voix
Rapport	:	1.96

### PRD

Régis Perrin	:	200 voix
Jean-Mary Robert	:	56 voix
Rapport	:	3.57

Malgré une proportion élevée de listes modifiées, les libéraux-ppn ont un score beaucoup plus homogène que les radicaux. Cet effet se remarque plus particulièrement dans l'analyse des quartiles:

	Minimum	1er quartile	Médiane	3e quartile	Maximum
PL-PPN	158	211	228	254	286
PS+L	115	126.5	166.5	184.5	184.5
PRD	56	76.25	107	128.75	128.75

La différence entre le 3e quartile (un candidat qui aurait fait mieux que les trois quarts des candidats) et le 1er quartile (le meilleur candidat du quart inférieur) est la suivante<sup>1</sup> :

PL-PPN	:	43 voix (= 20% sur 215 bulletins)
PS+L	:	58 voix (= 44% sur 132 bulletins)
PRD	:	52.5 voix (= 54% sur 97 bulletins)

Les voix des libéraux-ppn sont donc très homogènes, ce qui signifie qu'une voix de plus ou de moins peut faire beaucoup de différence dans le cas d'égalités. On aura noté, par exemple, que 3 candidats libéraux-ppn (Raymond Jean-Mairet, Rolf Hostettler et Alain Benoit) obtiennent 228 voix et deux obtiennent 213 voix. Dans le second cas, un problème supplémentaire apparaît puisque l'un (Henri Fontbonne) est 13e, donc élu, et l'autre candidat (Yvan Botteron) est 14e, donc 1er des "viennent-ensuite". Un tirage au sort a eu lieu pour départager les égalités.

## **6. Commentaires sur les résultats personnels**

Les conseillers communaux sortants se situent tous en tête de leur liste (D. Germain est deuxième, M. Maire est première et R. Perrin est premier). Ils bénéficient tous de reports de voix importants de la part des autres listes, ainsi que des listes manuscrites.

Contrairement à l'élection de 1996, la plupart des sortants qui se représentaient sur la liste libérale-ppn ont été réélus ou figurent parmi les 3 premiers "viennent-ensuite" et seront récupérés lors de l'élection du Conseil communal. Sur les 5 nouveaux, trois ont été élus et deux sont en queue de liste (5e et 6e viennent-ensuite). Toutefois, il suffirait de trois désistements pour que tous aient la possibilité de siéger durant la législature. En ce qui concerne la liste socialiste, la première et dernière viennent-ensuite sera récupérée après l'élection de l'exécutif. Ce groupe aura donc ensuite la totale liberté quant à ses représentants en cas de désistements. En revanche, le groupe radical contient 7 viennent-ensuite dont un seul, selon toute vraisemblance, sera récupéré après l'élection du Conseil communal.

Si les voix reçues des autres listes peuvent faire la différence, les candidats obtiennent en général la grande majorité de leurs voix (plus de 75%) dans leur propre parti. Les extrêmes sont : Jean-Mary Robert qui obtient la totalité de ses voix sur les listes radicales et Régis Perrin qui n'obtient que 45% de ses voix sur les listes radicales. Dans son dernier cas, les reports des autres partis sont importants. Dans le même ordre d'idées, Monika Maire n'obtient que 50% de ses voix sur les listes socialistes. On peut en conclure qu'une popularité élevée draine des voix d'autres partis et augmente ainsi la diversité de l'électorat. Chez les libéraux-ppn, les extrêmes sont : Roland Finger qui obtient 92% de ses voix sur une liste jaune et Luc Geiser qui obtient 71.4% de ses voix en interne. En résumé, on peut dire qu'une personne populaire bénéficiera de beaucoup de reports ce qui aura pour conséquence de diminuer la proportion de voix internes.

---

<sup>1</sup> Cette méthode permet d'éliminer les deux extrémités des candidats et donne ainsi des résultats ne tenant pas compte d'une personne "trop" populaire ou "trop" impopulaire.

On peut aussi estimer la "popularité interne" d'un candidat au sein de son propre parti en comptant le nombre de fois où son nom a été biffé. Ainsi, on peut établir le tableau suivant :

	<b>Personne la moins biffée</b>	<b>Personne la plus biffée</b>
<b>PL-PPN</b>	Walter Schmid, 9 fois	Francis Dubois et Roland Finger, 69 fois
<b>PS</b>	Jean-Maurice Calame, 2 fois	Françoise Cartier, 38 fois
<b>PRD</b>	Claude Mojon, 4 fois	Jean-Mary Robert, 41 fois

Dans cet ordre d'idée, on notera que la Conseillère communale sortante, Monika Maire a été tracée à 19 reprises, ce qui la place en 5e position dans le classement interne de son parti. Elle obtient près du tiers de ses voix sur la liste libérale-ppn. Notons au passage que ces 74 suffrages offerts au parti socialiste auraient permis au parti libéral-ppn de garder la majorité absolue des suffrages.

Finalement, plusieurs candidats se représentaient pour la deuxième fois, voire plus. Il est donc intéressant d'analyser leur progression par rapport à l'élection de 1996. Afin de tenir compte de la variation du nombre de bulletins, nous analyserons l'évolution du rapport entre le nombre de voix reçues par un candidat, par rapport au nombre total d'électeurs.

#### **Candidats ayant progressé**

Nom	Score 1996 541 bulletins	Score 2000 498 bulletins	Progression
Luc Geiser	44.18%	52.01%	7.83%
Jean-Louis Kammer	34.38%	39.36%	4.98%
Yvan Botteron	37.89%	42.77%	4.88%
Alain Benoit	42.51%	45.78%	3.27%
Raymond Jean-Mairet	44.55%	45.78%	1.24%
Claude-Alain Favre	43.07%	43.78%	0.71%
Olivier Montandon	46.58%	46.59%	0.01%

#### **Candidats ayant régressé**

Nom	Score 1996 541 bulletins	Score 2000 498 bulletins	Progression
Walter Schmid	57.49%	57.43%	-0.06%
Didier Germain	53.97%	53.82%	-0.16%
Georges Robert	42.70%	41.97%	-0.73%
Jean-Maurice Kehrlé	54.16%	53.41%	-0.75%
Bertrand Jean-Mairet	52.31%	50.40%	-1.91%
Francis Dubois	39.93%	36.14%	-3.78%
Henri Fontbonne	47.50%	42.77%	-4.73%

Si une variation de l'ordre de 1% à 2% dénote une certaine stabilité, une variation plus importante devra être interprétée de façon plus approfondie par les candidats concernés.

Juin 2000, Y. Botteron